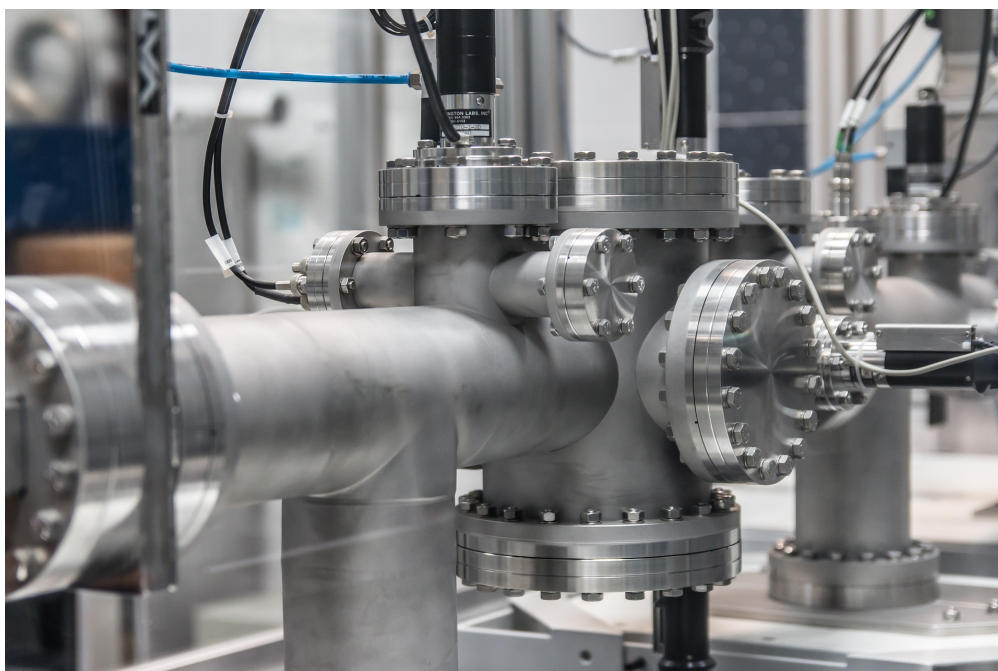


Conseiller chauffage PEB - Type 2 et DA II

Réalisez les réceptions et les diagnostics d'installations de type 2 !



Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

La formation "Conseiller chauffage PEB - Type 2" ne peut être suivie qu'après l'obtention du certificat d'aptitude "Technicien chaudière PEB GI".
En fin de formation, le candidat sera capable de réaliser les réceptions et les diagnostics d'installations de type 2.

Diagnostic Approfondi II, inclus dans la formation valide en Région Wallonne.

NOTE :

Une seule session de cours est programmée par an, au début de l'année.
Toutefois, si la demande est suffisante (min. 6 personnes), une autre session peut-être organisée.
N'hésitez pas à nous contacter et à vous inscrire sur liste d'attente : fc@efp.be

PROGRAMME :

Théorie : (16h00)

Réglementation

Agrément Conseiller chauffage PEB type 2

Aspects théoriques réception type 2

Programme minimum d'entretien

Aspects théoriques diagnostic type 2

Technique : (16h00)

Appliquer les normes ventilation du local de chauffe

Réaliser une réception de type 2

Compléter une attestation de réception de type 2

Réaliser le diagnostic d'un système de chauffe type 2 au moyen du logiciel H100

Compléter le rapport selon le modèle type

EXAMEN

Important : dans la mesure où nous devons prévoir un jury de longue date, aucune dérogation ne sera acceptée pour une absence à l'examen.

En cas d'absence - pour quelque raison que ce soit - le prix d'un examen Conseiller chauffage PEB - Type 2, seul, sera de 195€ (aussi bien en 1ère, qu'en 2ème session).

L'inscription à l'examen seul (1ère ou 2ème session) se fait exclusivement par mail, à l'adresse :

fc@efp.be

SYLLABUS :

Le syllabus est distribué à chaque participant, par mail, au début du 1er cours. Vérifiez bien que l'encodage de l'adresse mail de ce dernier soit correcte lors de l'inscription.

objectif

Obtenir le certificat d'aptitude "Conseiller chauffage PEB - Type 2" pour la Région de Bruxelles-Capitale et réalisez les réceptions et les diagnostics des installations de type 2.

Détails sur la formation:

Public cible

Toute personne qui possède le certificat d'aptitude "Technicien chaudière PEB GI ou L" et qui souhaite effectuer des réceptions et des diagnostics d'installations de type 2.

PREREQUIS :

Avoir obtenu le certificat d'aptitude "Technicien chaudière PEB GI".

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat d'aptitude "Conseiller chauffage PEB - Type 2" + Certificat d'aptitude "Diagnostic de Type II"

Prix: 1185 €

Durée: 48h00

Dates:

1 seule session par an !

• 13/04 - 14/04 - 21/04 - 23/04 - 27/04(*) et 30/06/2026

(*) Journée réservée à la législation du DA II (base)

Horaire : de 8h30 à 17h00

Lieu : efp - 292b Rue de Stalle - 1180 Uccle

Places: Min. 6 - Max. 10

CONDITIONS D'ADMISSION

DOCUMENT A FOURNIR PAR MAIL (fc@efp.be) A L'INSCRIPTION :

Copie du certificat GI et/ou L obtenu dans un centre agréé.

L'identité du candidat peut être demandée à tout moment, notamment lors de formations/examens certifiants.

Le coût de la formation est à payer à l'inscription.

Vous êtes apprenant ou vous avez déjà suivi une formation continue à l'efp dans l'année en cours ? Envoyez vos coordonnées par mail à fc@efp.be pour découvrir si vous pouvez bénéficier d'une réduction sur votre prochaine formation ?